



La Communauté de communes du Pays de Fayence recrute un(e) **Instructeur « DECI »**

Emploi à temps complet (35 h/s) à pourvoir par un fonctionnaire ou un contractuel de droit privé
Date de prise de poste souhaitée : 1^{er} septembre 2022

LE TERRITOIRE DU PAYS DE FAYENCE

Situé à l'Est du département du Var, en limite des Alpes-Maritimes, la communauté de communes du Pays de Fayence regroupe sur un territoire rural les 9 communes de Bagnols-en-Forêt, Callian, Fayence, Montauroux, Mons, Saint-Paul-en-Forêt, Seillans, Tanneron et Tourrettes, où vivent quelque 28 500 habitants.

La Communauté de communes recrute pour sa régie des Eaux formée en SPIC (service public à caractère industriel et commercial) un agent spécialisé dans l'instruction administrative et juridique des dossiers de Défense Extérieure Contre les Incendies « DECI »

MISSIONS

Placé sous l'autorité du directeur de la Régie des Eaux l'instructeur « DECI » doit assurer, en fonction des besoins résultant des risques à prendre, l'alimentation en eau des moyens des services d'incendie et de secours via des points d'eau identifiés (PEI). Il est chargé principalement de l'organisation, du suivi et du contrôle de ces PEI et assiste les élus à la définition des orientations stratégiques en matière de défense extérieure contre l'incendie.

1/ Activités principales

- Assurer le suivi de la prestation de contrôle des points d'eau publics
- Suivre la réalisation des contrôles de conformité des points d'eau privés
- Récupérer et analyser les rapports des tournées de reconnaissance visuelles annuelles effectuées par le SDIS.
- Faire procéder au remplacement et à la création d'hydrants (résorption de zones non défendues)
- Assister les aménageurs et rendre des avis sur les études de couverture hydraulique réalisés par ces aménageurs
- Instruction des permis de construire, notamment des ERP et des établissements industriels
- Renseigner la base de données REMOCRA / le SIG communautaire
- Mettre à jour des documentations techniques (plan de récolement, essais réseaux, ...)
- Procéder à des achats dans le cadre des règles de commande publique
- Vérifier bon de livraison et facture
- Gestion des stocks et commandes de pièces détachées, etc.

2/ Activités complémentaires

- Assurer la veille technique, notamment en participant à des réseaux professionnels
- Représenter la collectivité auprès du SDIS
- Participer à la construction d'un programme de renouvellement
- Contribuer à la définition des budgets DECI
- Contribuer à la rédaction et à la présentation d'un rapport annuel d'activités sur la DECI

3/ En complément de ses tâches propres, participer à une démarche d'amélioration continue au sein du service

- Proposer des actions visant à l'amélioration du service
- Participer à la définition et au suivi des indicateurs du service
- Participer à la conception et à l'amélioration des outils spécifiques à son activité principale et le cas échéant des outils transversaux du service (ex : gestion électronique des documents)

COMPETENCES

Savoir-être :

- sens de l'organisation, autonomie, esprit d'équipe, à l'aise dans la prise de parole...
- Travail en transversalité (liens étroits avec les autres Pôles de la régie, l'urbanisme...)

Savoir :

- Très Bonne connaissance de la réglementation incendie,
- Bonnes connaissances de la réglementation d'urbanisme
- Bonnes connaissances techniques : Hydraulique et fonctionnement des réseaux d'AEP,
- Bonne connaissance des règles d'hygiène et de sécurité (interventions, chantiers...), des règles d'usage des équipements de protection individuelle et des gestes et postures de travail
- Connaissance des marchés de travaux
- Maîtrise de Word, Excel, Power Point, d'un SIG, logiciel de modélisation hydraulique

Savoir-faire :

- Savoir programmer, coordonner et contrôler les travaux sur les équipements et infrastructures DECI
- Savoir proposer des solutions techniques de modernisation ou d'optimisation de la DECI
- Faire preuve de capacités d'analyse, de synthèse, d'anticipation et de réactivité
- Savoir observer, évaluer un problème et le corriger
- Savoir communiquer à l'écrit et à l'oral en direction de différents publics : en interne, avec les élus, avec les usagers, avec les partenaires institutionnels...

FORMATION ET EXPERIENCE

Permis B et expérience similaire exigée, soit dans une collectivité ou au sein d'un SDIS

RÉMUNÉRATION

Fonctionnaire : rémunération statutaire avec régime indemnitaire de catégorie C

Contractuel(le) : CDD 3 mois puis CDI (convention collective des entreprises d'eau et d'assainissement)

CANDIDATURE

CV + lettre de motivation à adresser **au plus tard le 25 mai 2022**,

- Soit par courrier : Direction des Ressources Humaines - Communauté de communes du Pays de Fayence – Mas de Tassy – 1849 RD 19 – CS 80106 – 83440 TOURRETTES
- Soit par courriel : rh@cc-paysdefayence.fr